

# Rapport public Parcoursup session 2025

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (23777)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (23777)	Jury par défaut	Tous les candidats	8	34	0

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières : français, philosophie, histoire-géographie	Relevés de notes de 1ère et de Terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie de travail	Relevés de notes et commentaires des enseignants	Complémentaire
	Appréciations générales	Commentaires de fin de trimestre et de fin d'année	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Épreuve orale d'admission	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet	Projet de formation motivé et épreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires	Fiche avenir et épreuve orale d'admission	Très important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20. **Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.**

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consistera en **un entretien avec un formateur de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes)**.

Cet entretien sera **conduit à partir du dossier Parcoursup**. Notre jury attend des précisions sur deux points spécifiques, qui **doivent être remplis directement sur le site** :

**La lettre de motivation** (*permet de vérifier l'importance du choix de formation du candidat ainsi que de déterminer le bien-fondé du projet de formation*).

Dans cette lettre nous attendons que le choix de formation soit explicité :

- en résumant en quelques lignes la vision de ce métier,
- en indiquant les attentes pour cette formation.

**La rubrique « Activités et centres d'intérêts »** (*à compléter selon le profil*) :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre,
- expériences professionnelles ou stages effectués,
- pratiques sportives et culturelles. Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Montrer de la motivation pour faire la formation d'EJE, c'est faire la preuve que l'on a été curieux, que l'on a été chercher de l'information sur ce métier. On ne sait pas l'exercer mais on sait précisément en quoi il consiste. Les recherches, ce sont plusieurs rencontres de professionnels EJE, des lectures, valoriser des expériences professionnelles etc...

Il est attendu que les candidats :

- soient informés de l'actualité sociale (via des médias fiables),
- lisent (la lecture étant indispensable lors de la formation),
- puissent débattre et argumenter leurs propos,
- complètent leur dossier sur Parcoursup : lettre de motivation et rubrique "Activités et centres d'intérêts".

Le candidat à l'apprentissage pourra être salarié d'une structure qui emploie OBLIGATOIREMENT un.e EJE exerçant majoritairement sur le terrain ; que ce soit dans une structure multi accueil ou dans un établissement spécialisé (handicap ou protection de l'enfance)

**Signature :**

Saïda HOUADFI,

Directeur de l'établissement IRTS POITOU  
CHARENTES